

27 juin 2003 -17:00

CONSEIL DES MINISTRES DU 27 JUIN 2003

Le Conseil des Ministres s'est réuni le vendredi 27 juin 2003, sous la présidence du Premier Ministre Guy Verhofstadt.

Il a pris les décisions suivantes :

Le Conseil des Ministres s'est réuni le vendredi 27 juin 2003, sous la présidence du Premier Ministre Guy Verhofstadt. Il a pris les décisions suivantes :

- acte de la lettre du Premier Président du Conseil d'Etat concernant la modification de certains aspects de la législation relative à l'organisation et au fonctionnement de la section de législation du Conseil d'Etat (communiqué 3) ; - les conclusions de la présidence grecque de l'Union européenne, présentées lors du sommet de Thessalonique les 19 et 20 juin 2003 (communiqué 4) ; - un budget de 100.000 euros pour permettre la réalisation du projet conjoint des asbl " Atout coeur - A tout coeur " et " Enfant des Etoiles " à caractère pédagogique, humanitaire et culturel en faveur de l'enfance défavorisée de Kinshasa (communiqué 5) ; - une liste d'engagements juridiques afin d'assurer la continuité du service public au SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement (communiqué 6-7) ; - la passation d'un marché concernant la remise en état des véhicules du groupe VAG en service à la police fédérale (communiqué 8) ; - l'exécution du marché de fournitures concernant les pneus Bridgestone pour les véhicules Mercedes G320 V6 B1 au profit de la police fédérale et locale (communiqué 9) ; - la procédure d'engagement du dossier d'investissement relatif aux travaux d'aménagement de la brasserie et de l'Artshop des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique (communiqué 11).

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be

27 juin 2003 -17:00

Appartient à [CONSEIL DES MINISTRES DU 27 JUIN 2003](#)

Section législation du Conseil d'Etat

Sur proposition de M. Guy Verhofstadt, Premier Ministre, le Conseil des Ministres a pris acte de la lettre du Premier Président du Conseil d'Etat concernant la modification de certains aspects de la législation relative à l'organisation et au fonctionnement de la section de législation du Conseil d'Etat (*).

Sur proposition de M. Guy Verhofstadt, Premier Ministre, le Conseil des Ministres a pris acte de la lettre du Premier Président du Conseil d'Etat concernant la modification de certains aspects de la législation relative à l'organisation et au fonctionnement de la section de législation du Conseil d'Etat (*).

Ces modifications concernent les délais de rigueur dans lesquels l'avis est demandé. Elles ont entrées en vigueur le 14 juin 2003. Les membres du Gouvernement ont été chargés de diffuser les recommandations du Premier Président du Conseil d'Etat au sein de leurs services. (*) articles 6 à 11 de la loi du 2 avril 2003.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

27 juin 2003 -17:00

Appartient à [CONSEIL DES MINISTRES DU 27 JUIN 2003](#)

Rénovation des Musées royaux des Beaux-Arts

Sur proposition de M. Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, le Conseil des Ministres a autorisé, dans le cadre de la discipline budgétaire, la procédure d'engagement du dossier d'investissement relatif aux travaux d'aménagement de la brasserie et de l'Artshop des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique.

Sur proposition de M. Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, le Conseil des Ministres a autorisé, dans le cadre de la discipline budgétaire, la procédure d'engagement du dossier d'investissement relatif aux travaux d'aménagement de la brasserie et de l'Artshop des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique.

Les travaux, qui sont les derniers de la rénovation du bâtiment Gresham-Argenteau, ont été attribués à l'entreprise Ardicor s.a.. Tout doit être terminé pour septembre 2003.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

27 juin 2003 -17:00

Appartient à CONSEIL DES MINISTRES DU 27 JUIN 2003

Conclusions de la présidence de l'Union européenne

Sur proposition de MM. Guy Verhofstadt, Premier Ministre et Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères, le Conseil des Ministres a approuvé les conclusions de la présidence grecque de l'Union européenne, présentées lors du sommet de Thessalonique les 19 et 20 juin 2003.

Sur proposition de MM. Guy Verhofstadt, Premier Ministre et Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères, le Conseil des Ministres a approuvé les conclusions de la présidence grecque de l'Union européenne, présentées lors du sommet de Thessalonique les 19 et 20 juin 2003.

Ces conclusions portent notamment sur :- le projet constitution européenne présenté par le président de la Convention, M. Valéry Giscard d'Estaing ;- la politique d'immigration, des frontières et d'asile ;- l'élargissement ;- les relations extérieures.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

27 juin 2003 -17:00

Appartient à CONSEIL DES MINISTRES DU 27 JUIN 2003

Pneus pour la police fédérale et locale

Sur proposition de M. Antoine Duquesne, Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a autorisé la police fédérale à exécuter le marché de fournitures concernant les pneus Bridgestone pour les véhicules Mercedes G320 V6 B1 au profit de la police fédérale et locale (*).

Sur proposition de M. Antoine Duquesne, Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a autorisé la police fédérale à exécuter le marché de fournitures concernant les pneus Bridgestone pour les véhicules Mercedes G320 V6 B1 au profit de la police fédérale et locale (*).

(*) la décision avait été prise en octobre 2002.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

27 juin 2003 -17:00

Appartient à CONSEIL DES MINISTRES DU 27 JUIN 2003

Projet d'aide aux enfants défavorisés de Kinshasa

Sur proposition de M. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères, le Conseil des Ministres a dégagé un budget de 100.000 euros (*) pour permettre la réalisation du projet conjoint des asbl " Atout coeur - A tout coeur " et " Enfant des Etoiles " à caractère pédagogique, humanitaire et culturel en faveur de l'enfance défavorisée de Kinshasa.

Sur proposition de M. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères, le Conseil des Ministres a dégagé un budget de 100.000 euros (*) pour permettre la réalisation du projet conjoint des asbl " Atout coeur - A tout coeur " et " Enfant des Etoiles " à caractère pédagogique, humanitaire et culturel en faveur de l'enfance défavorisée de Kinshasa.

Ce budget est destiné à financer le transport par avion militaire d'une soixantaine d'enfants et d'une quarantaine d'adultes. Le projet conjoint vise à promouvoir les relations " people to people " par lesquelles les enfants, les citoyens et les citoyennes des deux pays renforcent leurs relations personnelles et dialoguent sur leur vision du monde. Outre la mise sur pied de la Comédie musicale " Le Petit Prince " de Saint Exupéry, qui véhicule un message de solidarité et de fraternité, le projet comporte également un volet pédagogique (la distribution du livre du petit prince aux enfants et aux professeurs), un volet médical (préparation de mission de la chaîne de l'Espoir) et un volet humanitaire (apport de matériel humanitaire, lits, médicaments,...). Deux autres asbl sont partenaires à ce projet : la Chaîne de l'Espoir et Dunia Action. L'UNICEF et la Délégation aux Droits de l'Enfant cautionnent le projet(*) sur l'allocation de base " Interventions et Initiatives de la Belgique en matière de diplomatie préventive, d'aide aux populations victimes des conflits, respect des droits de l'homme et renforcement et rétablissement de l'Etat de droit ".

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

27 juin 2003 -17:00

Appartient à CONSEIL DES MINISTRES DU 27 JUIN 2003

Entretien de véhicules de la police fédérale

Sur proposition de M. Antoine Duquesne, Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a approuvé la passation d'un marché concernant la remise en état des véhicules du groupe VAG en service à la police fédérale (*).

Sur proposition de M. Antoine Duquesne, Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a approuvé la passation d'un marché concernant la remise en état des véhicules du groupe VAG en service à la police fédérale (*).

Ce marché, conclu selon la procédure négociée sans publicité avec la société D'Ieteren, porte sur un montant global de 675.000 euros, sur cinq ans.(*). dont le principe a été approuvé par le Conseil des Ministres du 29 novembre 2002 (voir communiqué n°6).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

27 juin 2003 -17:00

Appartient à [CONSEIL DES MINISTRES DU 27 JUIN 2003](#)

Continuité du SPF Affaires étrangères

Sur proposition de M. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères, le Conseil des Ministres a approuvé une liste d'engagements juridiques afin d'assurer la continuité du service public au SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement.

Sur proposition de M. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères, le Conseil des Ministres a approuvé une liste d'engagements juridiques afin d'assurer la continuité du service public au SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement.

Sur proposition de M. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères, le Conseil des Ministres a approuvé une liste d'engagements juridiques afin d'assurer la continuité du service public au SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe